Cérémonie de mariage

[La musique de mariage joue pendant trois minutes.—N.D.É.] Qui donne cette femme en mariage à cet homme? [Le père de la mariée répond : “Nous, ses parents.”]

Chers bien-aimés, nous sommes réunis ici, devant Dieu et devant cette assemblée, pour unir cet homme et cette femme par les saints liens du mariage, et Paul a ordonné que ce soit honorable devant tous les hommes. Alors, on ne doit pas s’y aventurer à la légère ou d’une façon inconsidérée, mais avec révérence, sobrement, sérieusement, et dans la crainte de Dieu.

Ces deux personnes-ci s’avancent donc pour être unies par ces liens sacrés. Si quelqu’un ici peut donner un motif valable pour montrer qu’ils ne devraient pas être légalement unis par ces saints liens du mariage, qu’il parle maintenant, ou qu’il se taise désormais pour toujours.

J’exigerai et vous sommerai tous deux, —comme vous devrez certainement en répondre au Jour du Jugement, alors que les secrets de tous les cœurs seront dévoilés, — si l’un de vous deux connaît un obstacle à ce que vous soyez unis par les saints liens du mariage, confessez-le maintenant, car soyez assurés que, pour tout couple uni autrement que ne l’autorise la Parole de Dieu, le mariage n’est pas valide.

Mais croyant que vous avez dûment considéré l’obligation solennelle que vous êtes sur le point d’assumer, que vous vous êtes préparés à vous y engager avec révérence, sobrement, sérieusement, et dans la crainte de Dieu, je vous proposerai l’alliance du mariage. Vous attesterez ce qui vient d’être dit en joignant vos mains droites. [Les mariés joignent leurs mains droites.—N.D.É.]

Veux-tu prendre cette femme pour épouse légitime, pour vivre ensemble dans les saints liens du mariage; promets-tu de l’aimer, l’honorer et la chérir, de la soutenir dans la maladie ou la santé, la richesse ou la pauvreté, et d’abandonner toutes les autres aussi longtemps que vous vivrez tous deux? [Le marié répond : “Oui, je le veux.”—N.D.É.]

Veux-tu prendre cet homme pour époux légitime, pour vivre ensemble dans les saints liens du mariage; promets-tu de l’aimer, l’honorer et le chérir, de le soutenir dans la maladie ou la santé, la richesse ou la pauvreté, et de t’attacher à lui seul aussi longtemps que vous vivrez tous deux? [La mariée répond : “Oui, je le veux.”—N.D.É.]

J’exigerai un signe. [Deux alliances sont déposées sur la Bible du ministre, l’une est ensuite présentée au marié, pour la

mariée, puis l'autre à la mariée, pour le marié.—N.D.É.] Voulez-vous joindre de nouveau vos mains droites et vous avancer pour votre alliance.

Courbons la tête.

Père Céleste, nous sommes conscients de l'acte que nous accomplissons, et de ce que c'est Toi qui as uni en mariage le premier couple qui a été marié sur terre, quand Tu as uni en mariage notre père et notre mère, Adam et Ève, et que Tu leur as commandé d'aller de par le monde, d'être féconds et de se multiplier. Nous voici maintenant en ce jour, Seigneur, alors que ce jeune homme et cette jeune femme s'avancent maintenant pour être unis en vertu de Ta Parole et de Ta Promesse, car pour leur trajet de cette vie, ils ont . . . ils se sont mutuellement choisis comme compagnon.

Je prie que Tes bénédictions reposent sur eux, Dieu Tout-Puissant. Fais d'eux un exemple, en ce jour de vie insouciante, pour démontrer qu'un homme et une femme peuvent vivre fidèlement et vertueusement aux yeux du monde et devant Dieu. Rends-les féconds, Seigneur. Puissent-ils toujours Te servir. Puisses-Tu être en tout temps l'Hôte invisible dans leur foyer. Et comme Tu as béni Isaac et Rébecca, et qu'ils ont vécu tellement heureux ensemble tout au long de leur vie, je Te prie de bénir de la même façon ce jeune homme et cette jeune femme. Père, je Te prie de m'exaucer, Seigneur.

Maintenant, en vertu de ma commission en tant que serviteur de Dieu, laquelle m'a été donnée par le Dieu Tout-Puissant, et attestée par un Ange, je déclare cet homme et cette femme, mari et femme, au Nom de Jésus-Christ. Amen.

Que Dieu vous bénisse. Vous êtes mariés. [Le couple se donne un baiser et fait ensuite face à l'assemblée. La pianiste joue la marche nuptiale.—N.D.É.] Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. [Les époux sortent, accompagnés de leur suite.]

Oh, la douceur du mariage! Un homme et une femme ont été unis, pour affronter le trajet de la vie avec ses hauts et ses bas. Père et mère, des deux côtés, ont dû donner fils et fille. C'est ce que votre père et votre mère ont fait un jour. Je prie Dieu de vous fortifier. Et sachez que ceci fait partie de votre devoir dans la vie, comme vous avez dû prendre votre épouse ou votre époux, et que votre père et votre mère aussi l'ont fait.

Quand je vois deux personnes sortir comme ça, venues pour être unies, je vois toujours le tableau de la Venue de Christ pour Son Épouse. J'ai confiance que nous serons tous une partie de cette Épouse, ce jour-là. Il viendra assurément, c'est le moment le plus heureux dans la vie de ces jeunes. Ce sera le moment le plus heureux dans la vie d'un Chrétien, quand nous serons unis à Christ pour ne faire qu'un.

Que le Seigneur vous bénisse. Levons-nous.

Père Céleste, comme nos regards se sont tournés vers un mariage ce matin, nous pensons à ce glorieux matin où Jésus viendra, et où il y aura un autre Mariage, quand les rachetés de tous les âges, rachetés par le Sang de l'Agneau, seront aussi participants de Sa Vie, la Vie Éternelle, et que nous aurons alors un corps semblable à Son corps glorieux, dans lequel Il a vécu. Nous soupirons après cette heure. Comme nous quittons cette salle ce matin, puisse cela être imprimé de plus belle sur nos cœurs et sur nos vies, que nous soyons consacrés, pour ce grand Mariage où nous irons un jour. Nous prions au Nom de Jésus. Amen.

Cérémonie de mariage FRN63-1201x
(Wedding Ceremony)

Cette cérémonie de mariage a été célébrée par Frère William Marrion Branham, où il a marié Sharon Myers et William Simpson, au Life Tabernacle, à Shreveport, Louisiane, le dimanche matin 1er décembre 1963, à 8 heures, dans une pièce de l'école du dimanche, avant la prédication du message *Un Absolu*.

FRENCH

©2021 VGR, ALL RIGHTS RESERVED

Veuillez adresser toute correspondance en français à :

La Voix de Dieu
C.P. 156, Succursale C
Montréal (Québec) Canada H2L 4K1

Voice Of God Recordings
P.O. Box 950, Jeffersonville, Indiana 47131 U.S.A.
www.branham.org

Avis de droit d'auteur

Tous droits réservés. Il est permis d'imprimer le présent document sur une imprimante personnelle, pour en faire un usage personnel ou pour le distribuer gratuitement comme moyen de diffusion de l'Évangile de Jésus-Christ. Il est interdit de vendre ce document, de le reproduire à grande échelle, de le publier sur un site Web, d'en stocker le contenu dans un système d'extraction de données, de le traduire en d'autres langues ou de l'utiliser pour solliciter des fonds, sans avoir obtenu une autorisation écrite de Voice Of God Recordings®.

Pour plus de renseignements ou pour recevoir d'autre documentation, veuillez contacter :

La Voix de Dieu
C.P. 156, Succursale C
Montréal (Québec) Canada H2L 4K1

Voice Of God Recordings
P.O. Box 950, Jeffersonville, Indiana 47131 U.S.A.
www.branham.org